

Démarche	: Aide sélective à l'édition vidéo - Dossier de demande d'aide au programme éditorial vidéo
Organisme	: Service de la Diffusion Numérique

Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Etablissement SIRET	<input type="text"/>
Dénomination	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>

Formulaire

Il existe deux dispositifs distincts d'aide sélective à l'édition vidéo :

- l'aide vidéo unitaire : le porteur de projet inscrit en commission un projet d'édition spécifique qu'il souhaite voir soutenu par le CNC ;

- l'aide au programme éditorial vidéo annuel : le porteur de projet soumet tout ou partie des projets d'édition qu'il souhaite commercialiser pendant l'année en cours.

La structure d'édition vidéo doit, dans un premier temps, présenter ses projets d'édition à l'aide unitaire. Elle peut inscrire un maximum de 6 projets par session et 3 sessions unitaires ont lieu chaque année. La structure peut donc être soutenue sur un maximum de 18 projets d'édition annuellement.

Une fois son activité devenue suffisamment régulière, la structure peut prétendre à l'aide au programme éditorial. L'activité d'édition doit avoir été lancée depuis deux ans, et la structure doit avoir réalisé et commercialisé un minimum de 10 projets d'édition vidéo durant cette période.

Procédure d'inscription 2026 :

1/ Envoi du formulaire dûment complété et accompagné de tous les éléments exigés sur cette plateforme www.demarches-simplifiees.fr JUSQU'AU 27 FÉVRIER 2026.

Votre dossier de demande peut être envoyé avant cette date et reste « ouvert » et « modifiable » jusqu'à ce que l'équipe vidéo passe le dossier en « instruction ».

2/ Le programme éditorial 2026 devra être complété par un dépôt, le 02 MARS 2026, d'une édition en 20 exemplaires (qui n'a pas été présentée à l'aide unitaire en 2024-2025). Cette édition doit être récemment sortie / issue du programme présenté ou du programme antérieur soutenu. Cette édition doit être représentative du travail éditorial de l'éditeur.

Contacts
Service de la vidéo - diffusion numérique
291 boulevard Raspail
75675 Paris Cedex 14

Tiphaine PIRLOT-MARION

Aide sélective à l'édition vidéo - Dossier de demande d'aide au programme éditorial vidéo
Chargée de mission vidéo physique
Tél. 01 44 34 13 32
Tiphaine.pirlot@cnc.fr

Piotr SOBKOW
Assistant aides sélectives vidéo physique
Tél. 01 44 34 34 74
piotr.sobkow@cnc.fr

Laetitia FACON
Chef du service de la diffusion numérique
Tél. 01 44 34 13 24
Laetitia.Facon@cnc.fr

DOSSIER DE DEMANDE D'AIDE AU PROGRAMME EDITORIAL VIDEO

Lorsqu'une information demandée n'est pas appropriée à votre projet en particulier, ne pas remplir la case correspondante

LISTE DES PIECES A FOURNIR POUR INSCRIPTION

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Bilan à date du PGE antérieur

Merci de télécharger le document et de remplir les 2 onglets afin de nous informer de votre avancement sur le PGE antérieur.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Annexe Excel PGE

Merci de télécharger le document et de remplir les 3 onglets : synthèse du programme, budget, plan de financement

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Pour chaque projet du PGE : contrat d'acquisition des droits vidéo ou contrat producteur/auteur. Le cas échéant et si le contrat n'est pas encore signé des deux parties au moment de l'inscription : lettre d'accord cosignée, ou deal-memo en cours, faisant mention des éléments suivants : types de droits cédés, territoires cédés, durée des droits et coûts d'acquisition/MG (format PDF)

IMPERATIVEMENT FOURNIR CHAQUE CONTRAT SIGNE. Le dossier ne saurait être considéré complet sans ces pièces. Réunir tous les contrats en un seul document PDF, en faisant figurer clairement les titres auxquels se rapportent chaque contrat.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Pour chaque projet du PGE concerné : contrat de coédition (format PDF)

Merci de réunir ces contrats dans un seul document PDF - le cas échéant.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Contrat/accord/lettre d'intention avec le distributeur vidéo ou Lettre d'auto-distribution de l'éditeur le cas échéant (format PDF)

Si plusieurs distributeurs, merci de réunir ce/ces contrats dans un seul document PDF.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Attestation de comptes à jour auprès de l'URSSAF

Datée de moins de 3 mois.

Si aucun salarié, fournir une attestation sur l'honneur signée précisant que la structure n'emploie aucun salarié (format PDF)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

-

Aide sélective à l'édition vidéo - Dossier de demande d'aide au programme éditorial vidéo

Obligatoire pour les œuvres cinématographiques uniquement (sortie nationale en salle).

Nous vous invitons, dès maintenant à formuler la demande d'enregistrement de votre contrat aux RCA pour les œuvres concernées : <https://rca.cnc.fr/rca.frontoffice/#>

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Extrait KBIS

Merci de fournir un KBIS à jour (moins de 3 mois) et de nous avertir si changement quelconque.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Relevé d'identité bancaire (RIB)

Merci de fournir un RIB à jour et de nous avertir si changement quelconque.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Certificat de participation à la formation « Prévenir et agir contre les violences sexistes et sexuelles » du responsable juridique de la structure ou du salarié/associé désigné.

L'attribution et le versement des aides du CNC sont désormais subordonnés au respect des obligations de prévention du harcèlement sexuel.

Pour satisfaire à cette obligation, les éditeurs vidéo doivent avoir suivi la formation «Prévenir et agir contre les violences sexistes et sexuelles» proposée par le CNC.

Pour plus d'informations : https://www.cnc.fr/professionnels/actualites/le-cnc-lance-la-formation-prevenir-et-agir-contre-les-violences-sexistes-et-sexuelles_1335346

Pour vous inscrire à cette formation : <https://www.weezevent.com/formation-46>

Pour toute question liée à la formation et à cette obligation : formation.cnc@cnc.fr

RENSEIGNEMENTS EDITEUR VIDEO

NOM DE LA STRUCTURE

NOM COMMERCIAL DE LA STRUCTURE (SI DIFFERENT)

Numéro EDV

Toute entreprise assurant une activité régulière de vidéogrammes doit se déclarer auprès du CNC.

L'activité d'édition vidéo doit apparaître dans l'objet social de l'entreprise que ce soit une activité principale ou une activité accessoire (Cf. Titre II – Chapitre I – Art. 221-1 et suivants – Chapitre II – Art. D. 222-1 et suivants du Code du Cinéma et de l'Image Animée). Elle se voit attribuer en retour un numéro de référence. Les éditeurs doivent faire figurer ce numéro, codifié sous la forme " EDV " suivi d'un chiffre, sur chaque vidéogramme ainsi que sur la jaquette de celui-ci. La liste des numéros EDV est tenue régulièrement à jour par le CNC.

Pour obtenir un numéro EDV : https://www.cnc.fr/professionnels/le-controle-du-marche-video_139722

Adresse postale : N° et RUE

Cette adresse ici renseignée sera utilisée pour tous les envois de courriers de la part du CNC. Merci de nous tenir au courant de tout changement d'adresse au cours de la procédure.

CODE POSTAL

VILLE

Aide sélective à l'édition vidéo - Dossier de demande d'aide au programme éditorial vidéo

REGION

Civilité du responsable de la structure

L'identité renseignée ici désignera le destinataire des courriers officiels et conventions envoyés par le CNC.

Mme

M.

NOM

Prénom

Fonction

L'éditeur fait-il de la vente directe?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Autre(s) activité(s) de la structure

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Production cinéma / audiovisuelle

Distribution de films en salles de cinéma

Exploitation salle de cinéma

Plateforme VàD / SVàD

Distribution vidéo

Ventes internationales

Edition livre

Ayant-droit / Cataloguiste

Prestataire technique

Présentation de la structure et de l'activité

Présenter la structure, son historique, l'ensemble de ses activités, le type de catalogue exploité en vidéo physique.

Préciser plus particulièrement la stratégie quant au développement de l'activité d'édition en vidéo physique.

RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS SUR LA STRUCTURE

Destinés à l'usage strictement interne du CNC

Aide selective à l'édition vidéo - Dossier de demande d'aide au programme éditorial vidéo

Numéro de téléphone de contact

CA global de la structure sur le dernier exercice clôturé

CA de l'activité d'édition vidéo physique sur le dernier exercice clôturé

Date de début du dernier exercice clôturé

Date de fin du dernier exercice clôturé

Participation dans d'autres structures

Nom de la structure

Part de capital (%)

Nom de la structure

Part de capital (%)

Nom de la structure

Part de capital (%)

Actionnariat

Nom

Personne morale ou personne physique

Nationalité

Part de capital (%)

Nom

Personne morale ou personne physique

Nationalité

Aide sélective à l'édition vidéo - Dossier de demande d'aide au programme éditorial vidéo

Part de capital (%)

Nom

Personne morale ou personne physique

Nationalité

Part de capital (%)

PRESENTATION DU PROGRAMME EDITORIAL VIDEO

TITRE DU PROGRAMME EDITORIAL

Merci d'intituler votre programme comme tel "PGE VIDEO_ANNEE_EDITEUR"

Nombre de projets d'édition

Minimum 6 / Maximum 30

1 coffret ou 1 compilation = 1 projet d'édition

1 titre édité sous plusieurs références (exemple : DVD / BRD / UHD / Collector) = 1 projet d'édition

Nombre de titres

Les oeuvres en complément de programme/bonus ne doivent pas être comptabilisées. Merci de dénombrer les oeuvres principales éditées au sein de chaque projet d'édition.

MONTANTS DEMANDES

Montant global demandé au titre de l'édition en vidéo physique (€)

La demande d'aide à l'édition vidéo cumulée aux éventuels compléments d'aide (SME / AD) ne doit pas excéder 50% du total du budget prévisionnel présenté

Montant global demandé au titre de complément d'aide au SME (sous-titrage sourds et malentendants) (€)

Les compléments d'aide sont attribués en commission sur une base forfaitaire de 500€ maximum et 1 000€ maximum pour une oeuvre de durée supérieure ou égale à 200 minutes

Montant global demandé au titre de complément d'aide à l'AD (audiodescription) (€)

Les compléments d'aide sont attribués en commission sur une base forfaitaire de 2 000€ maximum et 4 000€ maximum pour une oeuvre de durée supérieure ou égale à 200 minutes

Budget prévisionnel global présenté (€)

Ce montant doit être égal au montant total du Budget prévisionnel renseigné dans l'annexe jointe à cette demande

STRATEGIE D'EDITION ET DE DIFFUSION GLOBALE

Présentation du programme éditorial : stratégie éditoriale et commerciale

Préciser les nouveautés ou changements liés à votre activité d'éditeur vidéo.

Préciser les projets soumis et les stratégies de diffusion mises en place.

Préciser les grandes lignes de votre travail éditorial (type d'accompagnement et de complément, différentes références ou non, HD et UHD...)

Présentation de la stratégie digitale en lien avec la stratégie physique

Préciser les projets et titres de votre programme vidéo dont vous avez également les droits TVOD/SVOD/AVOD (préciser le cas échéant) et la stratégie de sortie de ces titres en digital en lien ou non avec la vidéo (day and date, sorties VÀD anticipées – plus tardives, plateformes partenaires...)

Distributeur sur le circuit commercial

Si l'éditeur est son propre distributeur, indiquer le nom de l'éditeur

Distributeur sur le circuit institutionnel

Indiquer ici si l'éditeur gère en propre la distribution sur le réseau institutionnel (nom de l'éditeur) ou si c'est le distributeur qui s'en charge (nom du distributeur)

Date de sortie du premier projet du programme

Date du premier projet du PGE à sortir

Date de sortie du dernier projet du programme

Date du dernier projet du PGE à sortir

Présentation du plan média et hors média

Préciser les partenaires médias et hors médias réguliers ou déjà envisagés et actés sur certaines sorties vidéo.

Préciser si certains projets vont faire l'objet de campagnes de promotion spécifiques ou d'un travail de communication particulier.

Préciser la stratégie de sortie vidéo en lien avec la sortie en salle, la sortie d'un livre, un événement culturel/cinématographique, une rétrospective, des festivals...

FICHE PROJET

Aide sélective à l'édition vidéo - Dossier de demande d'aide au programme éditorial vidéo
Dupliquer le bloc "PROJET/OEUVRE" pour chaque projet d'édition du programme.

Répéter et Dupliquer le bloc "PROJET/OEUVRE" pour chaque projet du PGE.

Quand un projet d'édition contient plusieurs œuvres (coffrets ou compilations) :
ordonner l'ensemble des informations demandées dans un seul et même bloc
PROJET/OEUVRE.

Le bloc "PROJET/OEUVRE" doit être dupliqué a minima 6 fois et au maximum 30 fois
(plancher et plafond du nombre de projets autorisés).

PROJET/OEUVRE

Titre du projet d'édition

Si coffret ou compilation : indiquer le nom du coffret ou de la compilation

Si le projet fait partie d'une collection : Nom de la collection

Titre(s) de l'œuvre ou des œuvres du projet

Indiquer le titre de l'œuvre éditée ou de toutes les œuvres du coffret ou de la compilation.

Au format suivant : TITRE (Prénom/Nom Réalisateur, Année)

Conserver l'ordre des titres dans chaque rubrique du bloc

Synopsis de l'œuvre / des œuvres

Au format suivant : TITRE : synopsis

Date de sortie/ressortie en salle de l'œuvre/des œuvres

Pour chaque œuvre concernée

Au format suivant : TITRE : date de sortie Jour/Mois/année, nombre d'entrées salle

Date de diffusion TV de l'œuvre/des œuvres

Indiquer la date effective ou prévue de diffusion.

Première diffusion pour les œuvres de nouveauté/dernière diffusion pour les œuvres de patrimoine

Au format suivant : TITRE : date de diffusion Jour/Mois/année, chaîne de diffusion

Sélections, nominations et récompenses de l'œuvre / des œuvres

DETAILS DU PROJET D'EDITION

L'édition vidéo présente une version SME (sous-titrage pour sourds et malentendants)

Cochez la mention applicable

Oui

Non

L'édition vidéo présente une version AD (audiodescription pour aveugles et malvoyants)

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Le ou les titres du projet font-ils l'objet d'une édition vidéo en France pour la première fois ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Si le/les titre(s) ont déjà été édités par le passé, préciser le nom de l'éditeur précédent et l'année de la précédente édition

Le projet fait-il l'objet d'une coédition ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Si le projet est mené en coédition, indiquer le nom du coéditeur et les modalités de la coédition.

Pour rappel : C'est le coéditeur qui porte la demande auprès du CNC qui doit engager les frais d'édition valorisés au sein du budget prévisionnel.

Support d'édition

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

DVD

BLU-RAY (BRD)

COMBO DVD/BLU-RAY (BRD)

BLU-RAY UHD 4K

Aide sélective à l'édition vidéo - Dossier de demande d'aide au programme éditorial vidéo

COMBO BLU-RAY (BRD)/BLU RAY UHD 4K

COFFRET COLLECTOR / EDITION SPECIALE / PRESTIGE

Date de commercialisation

Au format JJ/MM/AAAA

Dans le cas d'une édition multi-références et si les dates de sortie diffèrent, indiquer la date de sortie de chaque édition.

Les sorties du PGE peuvent démarrer en janvier de l'année de référence et s'étaler jusqu'à 18 mois après signature de la convention

Prix public conseillé

Dans le cas d'une édition multi-références et si les prix diffèrent diffèrent, indiquer le prix public de chaque édition.

L'édition présente-t-elle des compléments de programme?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Si oui, préciser les premières pistes d'accompagnement éditorial envisagées

- premiers éléments existants qui pourront être récupérés

- premiers axes éditoriaux possibles (analyse, entretien, intervenant(e) identifié(e)...)

Si le projet présente l'un des compléments spécifiques suivants, cocher la case

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Bande originale, musique du film (sous forme de CD, vinyle, fichier digital...)

Livret

Livre

Court-métrage

Si l'édition présente un court-métrage en complément de programme, celui-ci a-t-il fait l'objet d'un achat de droit?

Si oui, possibilité d'allocation directe au court-métrage : https://www.cnc.fr/professionnels/aides-et-financements/multi-sectoriel/allocation-directe-aux-courts-metragess_563151

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Aide sélective à l'édition vidéo - Dossier de demande d'aide au programme éditorial vidéo
POUR LES PROJETS D'OEUVRES DE PATRIMOINE

Propriété du master utilisé pour l'édition et état général

Ordonnateur des travaux de restauration

Indiquer si cet ordonnateur a bénéficié d'une aide à la numérisation des œuvres cinématographiques de patrimoine.

Titre du projet d'édition

Si coffret ou compilation : indiquer le nom du coffret ou de la compilation

Si le projet fait partie d'une collection : Nom de la collection

Titre(s) de l'œuvre ou des œuvres du projet

Indiquer le titre de l'œuvre éditée ou de toutes les œuvres du coffret ou de la compilation.

Au format suivant : TITRE (Prénom/Nom Réalisateur, Année)

Conserver l'ordre des titres dans chaque rubrique du bloc

Synopsis de l'œuvre / des œuvres

Au format suivant : TITRE : synopsis

Date de sortie/ressortie en salle de l'œuvre/des œuvres

Pour chaque œuvre concernée

Au format suivant : TITRE : date de sortie Jour/Mois/année, nombre d'entrées salle

Date de diffusion TV de l'œuvre/des œuvres

Indiquer la date effective ou prévue de diffusion.

Première diffusion pour les œuvres de nouveauté/dernière diffusion pour les œuvres de patrimoine

Au format suivant : TITRE : date de diffusion Jour/Mois/année, chaîne de diffusion

Sélections, nominations et récompenses de l'oeuvre / des oeuvres

Au format suivant : TITRE : prix, sélections, nominations...

DETAILS DU PROJET D'EDITION

L'édition vidéo présente une version SME (sous-titrage pour sourds et malentendants)

Cochez la mention applicable

Oui

Non

L'édition vidéo présente une version AD (audiodescription pour aveugles et malvoyants)

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Le ou les titres du projet font-ils l'objet d'une édition vidéo en France pour la première fois ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Si le/les titre(s) ont déjà été édités par le passé, préciser le nom de l'éditeur précédent et l'année de la précédente édition

Le projet fait-il l'objet d'une coédition ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Si le projet est mené en coédition, indiquer le nom du coéditeur et les modalités de la coédition.

Pour rappel : C'est le coéditeur qui porte la demande auprès du CNC qui doit engager les frais d'édition valorisés au sein du budget prévisionnel.

Support d'édition

Aide selective à l'édition vidéo - Dossier de demande d'aide au programme éditorial vidéo

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- DVD
- BLU-RAY (BRD)
- COMBO DVD/BLU-RAY (BRD)
- BLU-RAY UHD 4K
- COMBO BLU-RAY (BRD)/BLU RAY UHD 4K
- COFFRET COLLECTOR / EDITION SPECIALE / PRESTIGE

Date de commercialisation

Au format JJ/MM/AAAA

Dans le cas d'une édition multi-références et si les dates de sortie diffèrent, indiquer la date de sortie de chaque édition.

Les sorties du PGE peuvent démarrer en janvier de l'année de référence et s'étaler jusqu'à 18 mois après signature de la convention

Prix public conseillé

Dans le cas d'une édition multi-références et si les prix diffèrent diffèrent, indiquer le prix public de chaque édition.

L'édition présente-t-elle des compléments de programme?

Cochez la mention applicable

- Oui
- Non

Si oui, préciser les premières pistes d'accompagnement éditorial envisagées

-premiers éléments existants qui pourront être récupérés
-premiers axes éditoriaux possibles (analyse, entretien, intervenant(e) identifié(e)...)

Si le projet présente l'un des compléments spécifiques suivants, cocher la case

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Bande originale, musique du film (sous forme de CD, vinyle, fichier digital...)
- Livret
- Livre
- Court-métrage

Si l'édition présente un court-métrage en complément de programme, celui-ci a-t-il fait l'objet d'un achat de droit?

Si oui, possibilité d'allocation directe au court-métrage : <https://www.cnc.fr/professionnels/aides-et-financements/multi->

Cochez la mention applicable

Oui

Non

POUR LES PROJETS D'OEUVRES DE PATRIMOINE

Propriété du master utilisé pour l'édition et état général

Ordonnateur des travaux de restauration

Indiquer si cet ordonnateur a bénéficié d'une aide à la numérisation des œuvres cinématographiques de patrimoine.

Titre du projet d'édition

Si coffret ou compilation : indiquer le nom du coffret ou de la compilation

Si le projet fait partie d'une collection : Nom de la collection

Titre(s) de l'œuvre ou des œuvres du projet

Indiquer le titre de l'œuvre éditée ou de toutes les œuvres du coffret ou de la compilation.

Au format suivant : TITRE (Prénom/Nom Réalisateur, Année)

Conserver l'ordre des titres dans chaque rubrique du bloc

Synopsis de l'œuvre / des œuvres

Au format suivant : TITRE : synopsis

Date de sortie/ressortie en salle de l'œuvre/des œuvres

Pour chaque œuvre concernée

Au format suivant : TITRE : date de sortie Jour/Mois/année, nombre d'entrées salle

Aide sélective à l'édition vidéo - Dossier de demande d'aide au programme éditorial vidéo

Date de diffusion TV de l'oeuvre/des œuvres

Indiquer la date effective ou prévue de diffusion.

Première diffusion pour les œuvres de nouveauté/dernière diffusion pour les œuvres de patrimoine

Au format suivant : TITRE : date de diffusion Jour/Mois/année, chaîne de diffusion

Sélections, nominations et récompenses de l'œuvre / des œuvres

Au format suivant : TITRE : prix, sélections, nominations...

DETAILS DU PROJET D'EDITION

L'édition vidéo présente une version SME (sous-titrage pour sourds et malentendants)

Cochez la mention applicable

Oui

Non

L'édition vidéo présente une version AD (audiodescription pour aveugles et malvoyants)

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Le ou les titres du projet font-ils l'objet d'une édition vidéo en France pour la première fois ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Si le/les titre(s) ont déjà été édités par le passé, préciser le nom de l'éditeur précédent et l'année de la précédente édition

Le projet fait-il l'objet d'une coédition ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Si le projet est mené en coédition, indiquer le nom du coéditeur et les modalités de la coédition.

Pour rappel : C'est le coéditeur qui porte la demande auprès du CNC qui doit engager les frais d'édition valorisés au sein du budget prévisionnel.

Aide sélective à l'édition vidéo - Dossier de demande d'aide au programme éditorial vidéo

Support d'édition

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- DVD
- BLU-RAY (BRD)
- COMBO DVD/BLU-RAY (BRD)
- BLU-RAY UHD 4K
- COMBO BLU-RAY (BRD)/BLU RAY UHD 4K
- COFFRET COLLECTOR / EDITION SPECIALE / PRESTIGE

Date de commercialisation

Au format JJ/MM/AAAA

Dans le cas d'une édition multi-références et si les dates de sortie diffèrent, indiquer la date de sortie de chaque édition.

Les sorties du PGE peuvent démarrer en janvier de l'année de référence et s'étaler jusqu'à 18 mois après signature de la convention

Prix public conseillé

Dans le cas d'une édition multi-références et si les prix diffèrent diffèrent, indiquer le prix public de chaque édition.

L'édition présente-t-elle des compléments de programme?

Cochez la mention applicable

- Oui
- Non

Si oui, préciser les premières pistes d'accompagnement éditorial envisagées

- premiers éléments existants qui pourront être récupérés
- premiers axes éditoriaux possibles (analyse, entretien, intervenant(e) identifié(e)...)

Si le projet présente l'un des compléments spécifiques suivants, cocher la case

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Bande originale, musique du film (sous forme de CD, vinyle, fichier digital...)
- Livret
- Livre
- Court-métrage

Aide sélective à l'édition vidéo - Dossier de demande d'aide au programme éditorial vidéo
Si l'édition présente un court-métrage en complément de programme, celui-ci a-t-il fait l'objet d'un achat de droit?
Si oui, possibilité d'allocation directe au court-métrage : https://www.cnc.fr/professionnels/aides-et-financements/multi-sectoriel/allocation-directe-aux-courts-metrages_563151

Cochez la mention applicable

Oui

Non

POUR LES PROJETS D'OEUVRES DE PATRIMOINE

Propriété du master utilisé pour l'édition et état général

Ordonnateur des travaux de restauration

Indiquer si cet ordonnateur a bénéficié d'une aide à la numérisation des œuvres cinématographiques de patrimoine.

EDITION FOURNIE EN ACCOMPAGNEMENT DU DOSSIER

EDITION ACCOMPAGNANT LE DOSSIER

A fournir en 20 exemplaires. A envoyer au CNC le 28/02/2025. Faire apparaître la mention suivante sur le pli "PGE VIDEO 2025_EDITEUR" et l'adresser à l'attention de Tiphaine PIRLOT-MARION et Piotr SOBKOW.

Indiquer ici le TITRE de l'édition choisie, le support fourni et le cas échéant si cette édition a été soutenue dans le cadre d'un PGE précédent, le préciser.

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Eligibilité : Je certifie que la structure que je représente respecte l'ensemble des conditions d'éligibilité listées dans le descriptif du dispositif disponible sur le site du CNC :

<https://www.cnc.fr/documents/36995/144652/Descriptif+complet+de+l%20aide+unitaire+%C3%A0+l%2099%C3%A9dition+vid%C3%A9o.doc/b338f681-3353-01eb-1805-660936999db2>

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Déclaration sur l'honneur : Je déclare avoir pris connaissance de l'article 441-6 alinéa 2 du Code Pénal qui stipule que "Le fait de fournir une déclaration mensongère en vue d'obtenir d'une administration publique ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, un paiement ou un avantage indu est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende ", et certifie l'exactitude de l'ensemble des renseignements fournis dans ce dossier.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

